

340.3
947D

MANUEL ÉLÉMENTAIRE

R 950

DE

DROIT ROMAIN

PAR

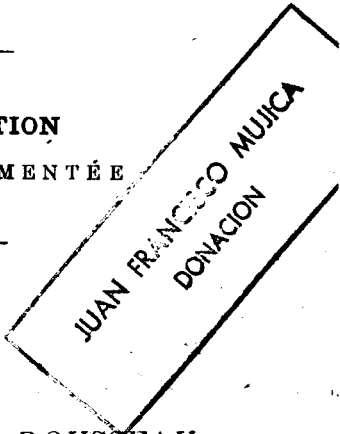
PAUL FRÉDÉRIC GIRARD

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques
(Prix Koenigswarter)

SIXIÈME ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE



PARIS

LIBRAIRIE ARTHUR ROUSSEAU

ROUSSEAU ET C^{ie}

ÉDITEURS

14, RUE SOUFFLOT ET RUE TOULLIER, 13

1918

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés
pour tous pays

CAMACHO ROLDAN & TAMAYO
LIBRERIA COLOMBIANA

TABLE PAR ORDRE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE de la sixième édition.	VII
PRÉFACE des cinq éditions précédentes	VIII
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE, p. XIII. — I. Monuments, p. XIII. — II. Commentaires, p. XVI. — III. Livres auxiliaires de référence, p. XVIII.	

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — Le droit romain. Définitions. Divisions. Intérêts. Plan	1
---	---

LIVRE I INTRODUCTION HISTORIQUE

CHAPITRE I. — La royauté.	9
SECTION I. — <i>La royauté primitive. La cité patricienne</i> , p. 9. — § 1. Institutions politiques, p. 9. — § 2. Sources du droit. <i>Leges regiae</i> , p. 15.	
SECTION II. — <i>Réforme servienne. Cité patricio-plébéienne</i> , p. 16. — § 1. Les centuries serviennes, p. 16. — § 2. Lois centuriates de l'époque royale, p. 18.	

CHAPITRE II. — La République	19
SECTION I. — <i>Les origines. Les XII Tables</i> , p. 19. — § 1. Institutions politiques, p. 19. — § 2. Sources du droit, p. 23.	
SECTION II. — <i>Les temps historiques (305-727)</i> , p. 28. — § 1. Institutions politiques, p. 28. — I. Magistrature, p. 28 : 1. Ouverture aux plébéiens, p. 29 ; 2. Morcellement, p. 29. — II. Comices, p. 30. — III. Sénat, p. 32 : 1. Recrutement, p. 32 ; 2. Attributions, p. 33. — § 2. La législation et la science du droit, p. 33. — I. Loi, p. 34. — II. Edits des magistrats, p. 38. — III. La science du droit sous la République, p. 42.	

CHAPITRE III. — L'Empire.	47
SECTION I. — <i>Le Principat</i> , p. 47. — § 1. Organisation des pouvoirs publics, p. 48 : 1. Comices, p. 48 ; 2. Sénat, p. 48 ; 3. Magistrature, p. 49. — § 2. Le droit et ses interprètes, p. 50. — I. Coutume, p. 50. — II. Lois, p. 51. — III. Edits des magistrats, p. 52. — IV. Sénatus-consultes, p. 56. — V. Constitutions impériales, p. 59. — VI. La science du droit et les réponses des prudents, p. 62.	
SECTION II. — <i>La monarchie absolue</i> , p. 71. — § 1. Organisation des pouvoirs publics, p. 71. — § 2. Le droit et ses monuments, p. 72. — I. Recueils antérieurs à Justinien, p. 74. — II. Compilations de Justinien, p. 78. — III. Ouvrages postérieurs à Justinien, p. 85.	

CHAPITRE IV. — Le Droit romain en Occident	86
--	----

LIVRE II

LES PERSONNES. p. 92

CHAPITRE I. — *Status libertatis*. L'esclavage. p. 94

§ 1. Condition de l'esclave, p. 95 : 1. Conséquences de sa personnalité admises dans le plus ancien droit, p. 96 ; 2. dans le droit postérieur, p. 97 ; 3. dans le droit le plus récent, p. 101. — § 2. Causes de l'esclavage, p. 101. — § 3. Procès relatifs à la liberté, p. 108.

CHAPITRE II. — *Status civitatis*. Citoyens, Latins, pérégrins, Ingénus.

Affranchis p. 106

SECTION I. — *Les ingénus*, p. 107. — § 1. Citoyens, p. 108. — I. Sources de la qualité de citoyen, p. 108. — II. Condition des citoyens, p. 109. — III. Perte de la qualité de citoyen, p. 110. — § 2. Latins, p. 110. — I. Acquisition de la qualité de Latin, p. 110. — II. Condition des Latins, p. 111 : 1. Droit public, p. 111 ; 2. Droit privé, p. 111. — III. Acquisition de la cité, p. 112 : 1. Bienfait de la loi, p. 112 ; 2. Naturalisation, p. 113. — § 3. Pérégrins, p. 113. — I. Acquisition de la qualité de pérégrin, p. 113. — II. Condition des pérégrins, p. 114. — III. Acquisition de la qualité de citoyen, p. 117 : 1. Bienfait de la loi, p. 117 ; 2. Naturalisation, p. 117 ; Constitution de Caracalla, p. 118.

SECTION II. — *Les affranchis*, p. 120. — § 1. Affranchis citoyens, p. 120. — I. Conditions d'existence de l'affranchissement, p. 120 : 1. Modes d'affranchissement, p. 120 ; 2. Conditions de fond, p. 123. — II. Effets de l'affranchissement, p. 125. — § 2. Affranchis Latins, p. 128. — I. Sources de la latinité junienne, p. 128. — II. Conditions des Latins juniens, p. 129. — III. Modes d'acquiescer la cité, p. 129. — § 3. Affranchis pérégrins, p. 130.

SECTION III. — *Appendice*. Cas de quasi-servitude, p. 130. — I. *Liber homo bona fide serviens*, p. 131. — II. *Addicti, judicati, nexi*, p. 131. — III. *Redempti*, p. 131. — IV. *Auctorati*, p. 132. — V. Personnes *in mancipio*, p. 132. — VI. Le colonat, p. 134.

CHAPITRE III. — *Status familiae*. p. 136

SECTION I. — *Effets de la patria potestas*, p. 138. — § 1. Pouvoirs du *paterfamilias* sur les personnes *in patria potestate*, p. 139. Condition de l'enfant, p. 139 ; Ancien droit, p. 139 ; Droit nouveau, p. 141 : 1. *peculium castrense*, p. 143 ; 2. *peculium quasi castrense*, p. 143 ; 3. *bona adventicia*, p. 144 ; droit d'agir en justice, p. 145. — § 2. La parenté civile, p. 146 : *heredes sui*, p. 146 ; *agnati*, p. 147 ; *gentiles*, p. 148 ; la cognation, p. 149.

SECTION II. — *Sources de la patria potestas*, p. 150. — § 1. La *manus* et le mariage, p. 150. — I. Formation du mariage, p. 152. Fiançailles, p. 152. *Manus*, p. 155. Mariage simple, p. 155. — II. Conditions de fond du mariage, p. 157 : 1. Consentement, p. 157 ; 2. Age requis, p. 159 ; 3. *Conubium*, p. 160. — III. Dissolution du mariage. Seconds mariages, p. 162. — IV. Effets du mariage, p. 167 : 1. Rapport des époux, p. 168 ; 2. Rapports de la mère et de l'enfant, p. 171 ; 3. Rapport du père et de l'enfant, p. 172. — § 2. Adoption, p. 173. — I. Formes, p. 175 : Adrogation, p. 175 ; Adoption, p. 175 ; Adoption testamentaire, p. 177. — II. Conditions de fond, p. 178 : A. Conditions communes à l'adoption et à l'adrogation, p. 178 ; B. Conditions propres à l'adrogation, p. 180. — III. Effets, p. 182. A. Époque antérieure à Justinien, p. 182 : 1. Effets communs à l'adoption et à l'adrogation, p. 182 ; 2. Effets propres à l'adrogation, p. 184. B. Droit de Justinien, p. 184. — § 2. La légitimation, le concubinat, les enfants illégitimes, p. 186.

SECTION III. — *Extinction de la patria potestas*. *Emancipation*, p. 191. — I. Modes d'extinction de la *patria potestas*, p. 191. — II. Emancipation, p. 192 : 1. Conditions, p. 193 ; 2. Effets, p. 194.

CHAPITRE IV. — *Capitis deminutio*. p. 195

§ 1. — Causes de *capitis deminutio*, p. 196. — § 2. Effets de la *capitis deminutio*, p. 197. — § 3. Appendice. Honorabilité civile. Instabilité. Infamie. *Turpitude*, p. 201.

CHAPITRE V. — Capacité de fait. p. 203

SECTION I. — *Tutelle*, p. 206. — § 1. Ouverture de la tutelle. Diverses tutelles, p. 207 : 1. Tutelle testamentaire, p. 207 ; 2. Tutelle légitime, p. 209 ; 3. Tutelle déléguée par le magistrat, p. 210. — § 2. Extinction de la tutelle, p. 212. — § 3. Administration de la tutelle, p. 213. — I. Procédés de gestion du tuteur, p. 213 : 1. *Auctoritatis interpositio*, p. 215 ; 2. *Negotiorum gestio*, p. 216. — II. Pouvoirs du tuteur, p. 218. — III. Responsabilité du tuteur, p. 221 : Action *rationibus distrahendis*, p. 221. Actions *tutela directae et contrariae*, p. 224 ; renforcement de l'action *tutela directae*, p. 222. — IV. Tutelle des femmes, p. 225.

SECTION II. — *Curatelle*, p. 227. — § 1. Curatelle du fou, p. 227. — § 2. Curatelle du prodigue, p. 230. — § 3. Curatelle du mineur de 25 ans, p. 232. — I. Loi *Plaetoria*, p. 233. — II. *Restitutio in integrum*, p. 234. — III. Droit impérial, p. 235. — § 4. Autres curatelles, p. 240.

CHAPITRE VI. — Personnes juridiques. p. 241

§ 1. Principales catégories de personnes morales, p. 241. — § 2. Régime des personnes morales, p. 242 : 1. Naissance, p. 243 ; 2. Fonctionnement, p. 243 ; 3. Mort, p. 248.

LIVRE III

LE PATRIMOINE

I. Les choses. p. 245

I. *Res in patrimonio, extra patrimonium*, p. 245 : 1. *Res nullius humani juris*, p. 246 ; 2. *Res nullius divini juris*, p. 247. — II. Meubles, immeubles, p. 249. — III. *Genera, species. Res quae pondere numero mensurae constant. Res quae usu consumuntur*. La monnaie, p. 250. — IV. Choses simples, composées ; divisibles, indivisibles ; fruits et produits, p. 254. — V. *Res mancipi, nec mancipi*, p. 256. — VI. *Res corporales, incorporales*, p. 257.

II. La propriété. p. 261

CHAPITRE I. — Définition. Restrictions. Histoire. p. 261

I. Définition, p. 261. — II. Limitations du droit de propriété, p. 261 : 1. Intérêt des voisins, p. 261 ; 2. Intérêt public, p. 263. — III. Histoire de la propriété romaine, p. 264 : 1. Formes premières, p. 264 ; 2. Evolution, p. 268.

CHAPITRE II. — La possession. p. 272

§ 1. Possession, détention. Fondement de la protection possessoire, p. 272. — § 2. Acquisition de la possession, p. 277. — I. Acquisition de la possession par soi même, p. 277. — II. Acquisition de la possession par l'intermédiaire d'autrui, p. 278. — § 3. Perte de la possession, p. 280. — § 4. Interdits possessoires, p. 282. — I. Interdits *retinendae possessionis*, p. 283. — II. Interdits *recuperandae possessionis*, p. 285.

CHAPITRE III. — Acquisition de la propriété. p. 288

SECTION I. — *Aliénations de l'Etat*, p. 289.

SECTION II. — *Modes dérivés d'aliénation volontaire*, p. 290. — § 1. Mancipation,

p. 292 : 1. Formes, p. 292 ; 2. Effets, p. 294 ; 3. Sphère d'application, p. 296. — § 2 *In jure ce sio*, p. 298. — § 3. Tradition, p. 209.

SECTION III. — *Modes dérivés non volontaires*, p. 305. — § 1. *Usucapio, longi temporis praescriptio. longissimi temporis praescriptio*, p. 305. — § 2. Transmission de la propriété par autorité de justice (*adjudicatio*, etc.), p. 319. — § 3. Transfert de la propriété par la loi, p. 321.

SECTION IV. — *Modes originaires d'acquérir*, p. 322. — § 1. Occupation, p. 323. — § 2. Spécification, p. 325. — § 3. Acquisition des produits organiques des choses, p. 327. — I. Acquisition des fruits par le fermier, p. 327. — II. Acquisition des fruits par l'usufruitier, p. 328. — III. Acquisition des fruits par le possesseur de bonne foi, p. 328. — § 4. Rapprochement de deux choses, p. 334. — I. Rapprochement des immeubles, p. 332. — II. Rapprochement des meubles, p. 334. — III. Rapprochement de meubles et d'immeubles, p. 336.

CHAPITRE IV. — Extinction de la propriété . . . p. 339

CHAPITRE V. — Sanction du droit de propriété . . . p. 341

I. *Dominium ex jure quiritium*, p. 342 : 1. Revendication, p. 342 ; 2. Actions négatoire, prohibitore, p. 355 ; 3. Autres actions, p. 357. — II. Propriété prétoirienne (*in bonis*), p. 357 : Action Publicienne, p. 357 ; Actions négatoire, prohibitore utiles, p. 361 ; Autres actions, p. 361. — III. Propriété provinciale, p. 361. — IV. Propriété des pèrgrins, p. 362.

III. JURA IN RE ALIENA p. 363

CHAPITRE I. — Servitudes p. 363

SECTION I. — *Différentes espèces de servitudes*, p. 366. — § 1. Servitudes prédiales, p. 366 : 1. Caractères communs, p. 368 ; 2. Servitudes urbaines, rustiques, p. 369. — § 2. Servitudes personnelles, p. 370. — I. Usufruit, p. 370 : 1. Choses susceptibles d'usufruit, quasi-usufruit, p. 370 ; 2. Droits de l'usufruitier, p. 373 ; 3. Obligations de l'usufruitier, p. 374. — II. Usage, p. 377. — III. *Habitatio, operae*, p. 378.

SECTION II. — *Constitution des servitudes*, p. 378. — I. Système du droit civil pur, p. 379. — II. Réformes de l'édit et du droit impérial, p. 380.

SECTION III. — *Extinction des servitudes*, p. 384 : 1. Disparition d'une des conditions d'existence, p. 384 ; 2. Renonciation du bénéficiaire, p. 384 ; 3. Défaut d'exercice, p. 385 ; 4. Terme et condition extinctifs, p. 386.

SECTION IV. — *Sanction du droit de servitude*, p. 386. — I. Action confessoire, p. 387. — II. Action confessoire utile, p. 388. — III. Interdits, p. 389 : 1. Servitudes prédiales rustiques, p. 390 ; 2. Servitudes personnelles, p. 390 ; 3. Servitudes prédiales urbaines, p. 391.

CHAPITRE II. — *Ager vectigalis, emphytéose, superficie* . p. 392

1. Superficie, p. 392 : 2. *Conductio agri vectigalis*, emphytéose, p. 393.

IV. Obligations p. 396

TITRE I

Sources des obligations p. 398

CHAPITRE I. — Délits p. 399

- SECTION I. — *Délits privés, histoire, sanction*, p. 399. — I. Délits publics, délits

privés, p. 399. — II. Origines historiques du système des délits privés, p. 401. — III. La *poena*. Actions pénales, répersécutaires et mixtes, p. 406.

SECTION II. — *Principaux délits privés*, p. 408. — I. Injure (*injuria*), p. 408 : 1. Loi des XII Tables, p. 409 ; 2. Edit du préteur, p. 410 ; 3. Loi Cornelia de *injuris*, p. 411 ; 4. Droit impérial, p. 411. — II. *Furtum*, p. 411 : I. Actions pénales, p. 414 ; 2. Actions répersécutaires, p. 418. — III. *Damnum injuriam datum*, p. 420. — IV. Dommage et vol avec violence, p. 424. — V. *Metus*, p. 425. — VI. Dol (*dolus malus*), p. 429. — VII. *Fraus creditorum*, p. 432 : 1. Conditions, p. 433 ; 2. Effets, p. 435. — VIII. Autres délits, p. 439.

CHAPITRE II. — Contrats. p. 448

SECTION I. — *Règles générales*, p. 451. — § 1. Eléments essentiels des contrats, p. 451. — I. Objet, p. 451. A. Caractère licite, p. 452. B. Fait possible, p. 452. C. Intérêt, p. 451. D. Stipulations et promesses pour autrui, p. 456 : 1. Stipulations pour autrui, p. 457 : a) Effet à l'égard du tiers, p. 457 ; b) à l'égard du stipulant, p. 460 ; 2. Promesses pour autrui, p. 461. — II. Cause du contrat, p. 463. — III. Consentement, vices, capacité des parties, p. 467. A. Consentement des parties, p. 467. B. Vices du consentement, p. 469 : 1. Erreur, p. 469 ; 2. *Metus*, p. 471 ; 3. Dol, p. 471. C. Capacité des parties, p. 472 : 1. Capacité de droit, p. 472 ; 2. Capacité de fait, p. 474. — § 2. Eléments accidentels des contrats, p. 477. — I. Terme suspensif (*dies a quo*), p. 478. — II. Condition suspensive (*condicio a qua*), p. 481 : 1. Effets avant l'événement de la condition, p. 483 ; 2. Effets après l'événement de la condition, p. 485.

SECTION II. — *Contrats formels*, p. 487. — § 1. *Nexum*, p. 487 : 1. Mode de formation, p. 487 ; 2. Effets, p. 489 ; 3. Désuétude du *nexum*, p. 493. — § 2. Contrat verbal, p. 494 : 1. Formes de la stipulation, p. 497 ; 2. Fonctions de la stipulation, p. 499 ; 3. Effets de la stipulation, p. 500 ; 4. *Jusjurandum liberti, dictio dotis*, p. 503. — § 3. Contrat littéral, p. 503 : 1. Formation du contrat, p. 507 ; 2. Sphère d'application, p. 509 ; 3. Effets, p. 510 ; 4. *Chirographum, syngrapha*, p. 510 ; 5. Droit de Justinien, p. 511. — § 4. *Querela non numeratae pecuniae*, p. 512.

SECTION III. — *Contrats réels*, p. 515. — § 1. *Mutuum*, p. 516. — I. Conditions d'existence, p. 518 : 1. Élément intentionnel, p. 518 ; 2. Élément matériel p. 519. — II. Effets, p. 523. — III. Prêt à intérêt, p. 524 : 1. Nécessité d'une stipulation, p. 524 ; 2. Limitation de l'intérêt, p. 525 : a) Taux, p. 525 ; b) Accumulation, p. 527. — IV. Capacité : Sénatus-consulte Macédonien, p. 527. — § 2. Autres contrats réels nommés, p. 529. — I. Fiducie, p. 529 : 1. Conditions de validité, p. 530 ; 2. Effets, p. 532. — II. Commodat, dépôt, gage, p. 535 : 1. Commodat, p. 529 ; 2. Dépôt, p. 540 ; 3. Gage, p. 542.

SECTION IV. — *Contrats consensuels*, p. 543. — § 1. Vente, p. 545. — I. Histoire, p. 545. — II. Eléments, p. 549. A. Chose, p. 549. B. Prix, p. 550. C. Consentement, p. 553. — III. Effets, p. 555. A. Obligations du vendeur, p. 555 : 1. Obligation de garder la chose (risques), p. 555 ; 2. Obligation de délivrance, p. 559 ; 3. Obligation de garantie d'éviction, p. 564 : Action *auctoritatis*, p. 565 ; Stipulation de garantie, p. 567 ; Action de bonne foi, p. 568 ; Comparaison de l'action *empti* en garantie et de l'action *ex stipulatu duplae*, p. 569 ; 3. Obligation de garantie des vices, p. 573 : a) Ancien droit civil, p. 573 ; b) Edit des édiles, p. 574 ; c) Droit civil nouveau, p. 577. B. Obligations de l'acheteur p. 577. — § 2. Louage, p. 578. — I. Histoire, p. 578. — II. Eléments, p. 580. — III. Effets, p. 582. — IV. Extinction, p. 583. — V. *Lex Rhodia de jactu*, p. 584. — § 3. Société, p. 585. — I. Eléments, p. 586. — II. Effets, p. 587. — III. Extinction, p. 590. — § 4. Mandat, p. 592. — I. Eléments, p. 593. — II. Effets, p. 595. — III. Extinction, p. 597.

SECTION V. — *Contrats innommés*, p. 597. — I. Eléments p. 602. — II. Effets, p. 602. — III. Principaux contrats innommés, p. 606.

SECTION VI. — *Pactes munis d'actions*, p. 608. — § 1. Pactes adjoints, p. 608. — § 2. Pactes prétoriens, p. 611. — I. Pacte de serment, p. 611. — II. Pacte de

constitut, p. 613 : 1. Conditions, p. 614 ; 2. Effets, p. 615. — III. *Receptum*, p. 616 : 1. *Receptum argentariorum*, p. 616 ; 2. *Receptum nautarum, cauponum, stabulariorum*, p. 618 ; 3. *Receptum arbitrii*, p. 618. — § 3. Pactes légitimes, p. 619.

CHAPITRE III. — *Variae causarum figurae*. p. 620

SECTION I. — *Les condictiones sine causa*, p. 621. — § 1. *Condictio indebiti*, p. 628. — I. Conditions, p. 628. — II. Effets, p. 631. — § 2. *Condictio causa data causa non secuta*, p. 632. — § 3. *Conditiones ob turpem vel injustam causam*, p. 633. — § 4. *Conditiones sine causa*, p. 634.

SECTION II. — *Gestion d'affaires*, p. 634. — I. Conditions, p. 636. — II. Effets, p. 637. — III. Hypothèses voisines, p. 637.

SECTION III. — *Obligations résultant de la propriété ou de la détention*, p. 638. — § 1. *Actio aquae pluviae arcendae*, p. 639. — § 2. *Actiones familiae erciscundae, communi dividundo*, p. 639. — § 3. *Actio finium regundorum*, p. 642 : 1. *Controversia de fine*, p. 643 ; 2. *Controversia de loco*, p. 644. — § 4. *Actio ad exhibendum*, p. 646.

SECTION IV. — *Obligations résultant des liens de parenté et de patronat (dot, aliements)*, p. 648.

SECTION V. — *Obligations quasi-délictuelles*, p. 649.

TITRE II

Effets des obligations. p. 651

SECTION I. — *Modes d'exécution. Obligations civiles, naturelles*, p. 651 : 1. Sources des obligations naturelles, p. 652 ; 2. Effets des obligations naturelles, p. 655.

SECTION II. — *Objet de l'exécution. Dommages-intérêts. Sanction de l'inexécution*, p. 656. — § 1. Dommages-intérêts judiciaires, demeure, fautes, p. 657. — I. Théorie de la demeure, p. 660 : 1. Conditions de la demeure du débiteur, p. 660 ; 2. Effets de la demeure du débiteur, p. 661 ; 3. Demeure du créancier, p. 663. — II. Théorie des fautes, p. 664 : 1. Obligations de bonne foi, p. 664 ; 2. Autres obligations, p. 668 ; 3. Observations générales, p. 670. — § 2. Dommages-intérêts conventionnels (*stipulatio poenae*), p. 672.

SECTION III. — *Sujets de l'exécution. Effets de l'obligation quant aux personnes (Actiones adjecticiae qualitatis ; actions noxales)*, p. 675. — § 1. Dettes contractées par l'intermédiaire des personnes en puissance, p. 678. — § 2. Dettes contractées par l'intermédiaire des tiers, p. 684. — § 3. Créances acquises par l'intermédiaire des tiers, p. 686. — § 4. Responsabilité délictuelle fondée sur la puissance ou la propriété (*actiones noxales*), p. 690. — I. Conditions d'existence des actions noxales, p. 692. — II. Effets, p. 694.

TITRE III

Extinction des obligations. p. 696

SECTION I. — *Modes volontaires*, p. 700. — § 1. Paiement, p. 700. — I. Conditions essentielles, p. 701. — II. Effets, p. 703. — III. Preuve, p. 703. — § 2. Novation, p. 704. — I. Conditions d'existence, p. 707 : 1. Obligation ancienne, p. 707 ; 2. Obligation nouvelle née d'un contrat formel, p. 707 ; 3. *Animus novandi*, p. 708 ; 4. *Idem debitum*, p. 709 ; 5. *Aliquid novi*, p. 709 : Novation *inter eadem personas*, p. 710 ; par changement de créancier, p. 711 ; par changement de débiteur, p. 712 ; *expromissio*, délégation, p. 712. — II. Effets de la novation, p. 714. — III. Novation nécessaire, p. 715. — § 3. Compensation, p. 716. — I.

Droit classique antérieur à Marc-Aurèle, p. 718. — II. Réforme attribuée à Marc-Aurèle, p. 720. — III. Réformes de Justinien, p. 723. — § 4. Remise de dette, p. 724. — I. Modes formels, p. 724. — II. *Pactum de non petendo*, p. 727. — III. *Contrarius consensus*, p. 729. — § 5. Terme et condition extinctifs, p. 730. — I. Contrats formels, stipulation de rente viagère, p. 730. — II. Contrats non formels. Vente sous condition résolutoire, p. 732.

SECTION II. — *Modes non volontaires*, p. 737. — § 1. Confusion, p. 738. — § 2. Mort. *Capitis deminutio*, p. 739. — § 3. Prescription libératoire, p. 740.

TITRE IV

Transfert des obligations p. 74

I. Système primitif, p. 744. — II. Réformes du droit impérial, p. 747.

TITRE V

Pluralité de sujets, sûretés réelles p. 750

CHAPITRE I. — Pluralité des créanciers ou de débiteurs principaux. Indivisibilité. Solidarité. p. 750

§ 1. Obligations corréales, p. 752. — I. Sources de la corréalité, p. 753. — II. Effets de la corréalité, p. 755. — § 2. Obligations *in solidum*, p. 758. — I. Sources, p. 758. — II. Effets, p. 760.

CHAPITRE II. — Adjonction de créanciers ou débiteurs accessoires. p. 761

§ 1. Adjonction de créanciers accessoires au créancier principal, p. 761. — § 2. Adjonction de débiteurs accessoires au débiteur principal (cautionnement), p. 762. — I. Conditions d'existence du cautionnement, p. 766. — II. Effets du cautionnement, p. 767 : 1. Droit de poursuite, p. 767 : a) Caution unique, p. 767 ; b) Pluralité de cautions, p. 770 ; 2. Recours, p. 773 : a) Contre le débiteur principal, p. 773 ; b) Contre les autres cautions, p. 776. — III. Extinction du cautionnement, p. 777.

CHAPITRE III. — Sûretés réelles. Aliénation fiduciaire, gage, hypothèque. p. 779

1. Conditions d'existence, p. 785. — I. Sources, p. 785. — II. Créance garantie, p. 787. — III. Objet, p. 787. — § 2. Effets, p. 789. — I. *Jus possidendi*, p. 789 : Action hypothécaire, p. 789 ; Exception de discussion, p. 790 ; Exception d'hypothèque ou de priorité de rang, p. 791. — II. *Jus distrahendi*, p. 792. — § 3. Extinction, p. 796. — I. Extinction accessoire, p. 796 : 1. Indivisibilité, p. 796 ; 2. Cession d'actions et *successio in locum*, p. 796. — II. Extinction principale, p. 798.

CHAPITRE IV. — Intercession. Sénatus-consulte Velléien p. 799

Caractères de l'intercession prohibée, p. 800. — II. Sanction de la prohibition p. 802. — III. Réformes de Justinien, p. 803.

V. Successions à cause de mort. p. 805

TITRE I

Délation de la succession. p. 812

CHAPITRE I. — Succession testamentaire. . . . p. 812

SECTION I. — *Formes du testament*, p. 813. — § 1. Formes ordinaires, leur histoire, p. 813. — I. Testaments du très ancien droit, p. 813 : 1. Testament *calatis comitiis*, p. 813 ; 2. Testament *in procinctu*, p. 818. — II. Testament *per aes et libram*, p. 819. — III. Testament prétorien, p. 824. — IV. Testaments du Bas-Empire, p. 825. — § 2. Formes anormales, testament militaire, p. 228.

SECTION II. — *Capacité du testateur*, p. 829.

SECTION III. — *Institution d'héritier ; capacité d'être institué*, p. 832. — § 1. Capacité d'être institué, p. 832. — § 2. Institution d'héritier, p. 836. — I. Institution d'un héritier unique, modalités, p. 836. — II. Pluralité d'institués, p. 840. — III. Substitution vulgaire, p. 842. — IV. Substitutions pupillaire et quasi-pupillaire, p. 843.

SECTION IV. — *Causes de nullité*, p. 848. — § 1. Révocation du testament, p. 848. — I. Droit civil, p. 849. — II. Droit prétorien, p. 850. — III. Droit impérial, p. 851. — § 2. *Capitis deminutio* du testateur, p. 852. — § 3. De la survenance d'une incapacité chez l'institué, p. 853.

SECTION V. — *Ouverture du testament*, p. 854.

CHAPITRE II. — Succession ab intestat. . . . p. 855

I. Système du droit civil pur, p. 856. — II. Edit du préteur, p. 859. — III. Réformes du droit impérial, p. 862. — IV. Système des nouvelles, p. 864.

CHAPITRE III. — Succession déferée à l'encontre d'un testament. p. 865

SECTION I. — *Exhérédation*, p. 865. — I. Ancien droit civil, p. 865. — II. Edit du préteur, p. 871. — III. Droit de Justinien, p. 874.

SECTION II. — *Querela inofficiosi testamenti*, p. 874. — I. Conditions d'existence, p. 876. — II. Effets de la *querela*. Action en supplément, p. 879. — III. *Querela inofficiosae donationis, dotis*, p. 881.

TITRE II

Acquisition et répudiation de la succession . . . p. 883

SECTION I. *Modes d'acquisition et de répudiation*, p. 883. — § 1. Acceptation, p. 885. — I. Formes de l'acceptation, p. 885 : 1. Addition d'hérédité, p. 885 ; 2. *B. P. petitio*, p. 886. — II. Conditions relatives à l'acceptant, p. 887. — III. Epoque de l'acceptation, p. 889. — § 2. Répudiation, *in jure cessio hereditatis*, p. 893.

SECTION II. — *Effets de l'acquisition ou de la répudiation*, p. 894. — § 1. Effets de la répudiation, p. 894. — I. Accroissement, p. 894. — II. Ouverture de la substitution vulgaire, p. 897. — III. Ouverture de la succession ab intestat, p. 898. — IV. Dévolution, p. 898. — V. Attribution de la succession vacante au trésor, p. 900. — § 2. Effets de l'acquisition, p. 901. — I. Effets généraux, p. 901. Restriction dans l'intérêt : 1) des créanciers héréditaires (*separatio bonorum*), p. 905 ; 2) de l'héritier, p. 906 : a) *separatio bonorum*, p. 906 ; b) *judicium abstinendi*, p. 906 ; c) bénéfice d'inventaire, p. 907. — II. Conséquences de la pluralité de successibles (partage, *collatio*), p. 907 : 1. *Collatio* du droit prétorien, p. 908 : a) *Collatio bonorum*, p. 908 ; b) *Collatio dotis*, p. 910 ; 2. Droit impérial, p. 911 : a) *Collatio emancipati*, p. 911 ; b) *Collatio descendendum*, p. 912.

SECTION III. — *Sanction de l'acquisition. Actions du successible*, p. 913. — I. Hérité civile (*hereditatis petitio*), p. 914 : 1. Conditions d'existence, p. 914. 2. Effets, p. 918. — II. *Bonorum possessio*, p. 921 : 1. Interdits *quorum bonorum quod legatorum*, p. 921 ; 2. Actions fictives de la qualité d'héritier, *hereditatis petitio possessoria*, p. 923.

TITRE III

Legs et fidéicommiss p. 926

SECTION I. — *Conditions d'existence*, p. 927. — § 1. Conditions d'existence des legs, p. 927. — I. Éléments requis pour leur validité initiale, p. 927. A. Conditions de forme, p. 927. B. Conditions de fond, p. 929. — II. Nullités *ex post facto*, p. 932. — § 2. Conditions d'existence des fidéicommiss, p. 935. — § 3. Assimilation des legs et des fidéicommiss, p. 937.

SECTION II. — *Effets des legs et des fidéicommiss*, p. 937. — § 1. *Dies cedens*, p. 937. — § 2. Acquisition et répudiation (*dies veniens*), p. 938 : — I. Règles générales, p. 939. A. Époque antérieure à Justinien, p. 940 : 1. Effets des legs, p. 940 ; 2. Effets des fidéicommiss, p. 942. B. Époque de Justinien, p. 942. — II. Pluralité de gratifiés, p. 943 : 1. Concours de tous les appelés, p. 943 ; 2. Défaut de l'un d'eux, p. 944.

SECTION III. — *Legs partiaire et fidéicommiss d'hérédité*, p. 946. — I. Legs partiaire, p. 946. — II. Fidéicommiss d'hérédité, p. 946.

VI. Donations et dispositions en vue du mariage. p. 950

CHAPITRE I. — *Donations*. p. 950

SECTION I. — *Donations entre vifs*, p. 951. — § 1. Taux des donations, p. 951. — I. Système de la loi Cincia, p. 951. — II. Système de l'insinuation, p. 956. — § 2. Personnes à qui on peut donner, p. 957. — § 3. Effets. Causes de révocation, p. 959.

SECTION II. — *Donations à cause de mort*, p. 961 : 1. Formation de la donation, p. 962 ; 2. Caducité de la donation, p. 963.

CHAPITRE II. — *Dispositions en faveur du mariage* . p. 964

SECTION I. — *Dot*, p. 965. — § 1. Système de l'ancien droit, p. 965. — § 2. Système classique. Promesse de restitution. Action *rei uxoriae*, p. 968. — § 3. Époque de Justinien, p. 977.

SECTION II. — *Donations propter nuptias*, p. 980.

LIVRE IV

PROCÉDURE CIVILE. p. 982

TITRE I

Procédure des Actions de la loi. p. 985

SECTION I. — *Caractères généraux*, p. 985. — I. Procédure *in jure*. Magistrats, temps, lieu, formes, p. 987. — II. Procédure *in judicio*. Juges, temps, lieu, formes, p. 993.

SECTION II. — *Différentes legis actiones*, p. 995. — § 1. *Pignoris capio*, p. 995. — § 2. *Manus injectio*, p. 997. — I. Formes, p. 998. — II. Cas, p. 1000. — § 3. *Sacramentum*, p. 1002. — § 4. *Judicis postulatio*, p. 1005. — § 5. *Condictio*, p. 1006.

SECTION III. — *Décadence du système. Essais de réforme. Abrogation*, p. 1007.

TITRE II

Procédure formulaire p. 1014

Introduction. Loi Aebutia, p. 1010. Précédents, p. 1010. Portée, p. 1011. Date, 1012. Lois Juliae, date, portée, p. 1013.

CHAPITRE I. — *Procédure in jure* p. 1015

SECTION I. — *Marche de l'instance*, p. 1016. — I. Modes de citation, p. 1016. Magistrat, temps, lieu, p. 1018. — II. Débats devant le magistrat, p. 1018. *Interrogationes in jure*, p. 1019. Serment, p. 1019. *Confessio in jure*, p. 1020. Cautions, p. 1024. Nomination du juge, p. 1024. — III. *Litis contestatio*, p. 1026 : 1. Formes, p. 1027 ; 2. Effets, p. 1028.

SECTION II. — *Structure de la formule*, p. 1029. — § 1. Parties principales. Divisions des actions, p. 1030. La nomination du juge, p. 1030. Les actions pénales, répersécutaires ou mixtes, p. 1031. Les actions populaires, p. 1031. — I. *Demonstratio*, p. 1032. — II. *Adjudicatio*, p. 1032. Les actions *tam in rem quam in personam*, p. 1032. — III. *Intentio*, p. 1032. Actions civiles, actions préteritennes, p. 1033. Actions fictives, p. 1033. Actions *in factum*, p. 1033. Actiores utiles, p. 1034. Actions personnelles et réelles, p. 1034. Actions certaines, incertaines, p. 1035. Actions de bonne foi, de droit strict, p. 1035. Actions préjudiciales, p. 1036. — IV. *Condemnatio*, p. 1037. Actions *in bonum et aequum conceptae*, p. 1037. Actions au simple, au double, au triple, au quadruple, p. 1038. Actions noxales, p. 1038. Actions arbitraires, p. 1038 : cas, p. 1039 ; effets, p. 1040. Formules avec transposition, p. 1041 : actions *adjecticiae qualitatis*, p. 1042 ; formule Rutilienne, p. 1042. Représentation judiciaire (*cognitor, procurator*), p. 1042 : sous les Actions de la loi, p. 1042 ; sous les formules, p. 1043 : système primitif, p. 1043 ; dérogations, p. 1044. — § 2. Parties accessoires, p. 1046. — I. *Praescriptiones*, p. 1046. — II. Exceptions, répliques, dupliques, p. 1046 : 1. Caractères généraux des exceptions, p. 1047 ; 2. Principales divisions, p. 1048.

CHAPITRE II. — *Procédure in judicio* p. 1052

§ 1. Office du juge ; prononcé de la sentence, p. 1052. *Judicia legitima, imperio continentia*, p. 1052. Débats *in judicio*, p. 1053. La sentence : inexactitudes dans la demande, p. 1054 : demande *d'aliud pro alio*, p. 1054 ; *falsa demonstratio, minus petitio, plus petitio*, p. 1054 ; conditions de la *plus petitio*, p. 1054 ; remèdes, p. 1055 ; satisfaction au cours de l'instance (*omnia judicia sunt absolutoria*), p. 1056. — § 2. Effets de la sentence, chose jugée, p. 1057 ; l'exception *rei judicatae vel in judicium deductae*, p. 1057 ; son rôle négatif, p. 1058 ; son rôle positif, p. 1059 ; conditions : identité de question, p. 1059 ; identité de personnes, p. 1060.

CHAPITRE III. — *Exécution. Voies de recours*. . . p. 1061

SECTION I. — *Exécution*, p. 1061. *Manus injectio judicati et actio judicati*, p. 1061. — I. Exécution sur la personne, p. 1062. — II. Exécution sur les biens (*venditio bonorum*), p. 1063. Origine : *sectio bonorum*, p. 1063. Formes *missio in bona*, p. 1064 : préliminaires de la vente, p. 1065 ; vente, p. 1065. Effets, p. 1065. *Distractio bonorum*, p. 1066.

SECTION II. — Voies de recours, p. 1067. 1. *Intercessio*, p. 1067 ; 2. *Revocatio duplum*, p. 1067 ; 3. *Restitutio in integrum*, p. 1067 ; 4. *Appellatio*, p. 1067.

CHAPITRE IV. — *Intervention du magistrat par voie d'autorité*. p. 1068

SECTION I. — *Stipulations préteritennes*, p. 1069.

SECTION II. — *Missiones in possessionem*, p. 1070.

SECTION III. — *Interdits*, p. 1071. — § 1. Principales catégories, p. 1072. Divisions de fonds, p. 1072. Divisions de forme, p. 1073. — § 2. Procédure, p. 1073. Prononciation de l'interdit, p. 1073. Procès sur l'interdit, p. 1074. — I. Procédure *per formulam arbitriariam*, p. 1074. — II. Procédure *per sponsionem*, p. 1075 : 1. Dans les interdits simples, p. 1075 ; 2. Dans les interdits doubles, p. 1077. Interdits secondaires, p. 1078.

SECTION IV. — *Restitutiones in integrum*, p. 1079. — I. Conditions d'existence, p. 1079 : 1. Juste cause, p. 1080 ; 2. Délai, p. 1081 ; 3. Défaut d'autre voie de droit, p. 1081. — II. Effets, p. 1081.

TITRE III

Procédure extraordinaire. p. 1084

SECTION I. — *Introduction de la procédure extraordinaire*, p. 1084. Caractères de l'*ordo judiciorum*, p. 1085 ; de la procédure *extra ordinem*, p. 1086. Premières applications à Rome et en Italie, p. 1087 ; dans les provinces, p. 1089. Généralisation, p. 1090.

SECTION II. — *Caractères généraux de la procédure extraordinaire*, p. 1091. Disparition du jury, p. 1092 ; de la publicité, p. 1092 ; du caractère oral, p. 1092 ; du caractère gratuit, p. 1092. — I. Citation, p. 1093. — II. Organisation de l'instance, p. 1094. — III. Jugement, p. 1095. — IV. Exécution, p. 1096. *Pignus ex iudicati causa captum*, p. 1096. *Distractio bonorum*, p. 1097.

ADDITIONS ET CORRECTIONS, p. 1099.

LE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES, p. 1101.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES TEXTES CITÉS, p. 1135.